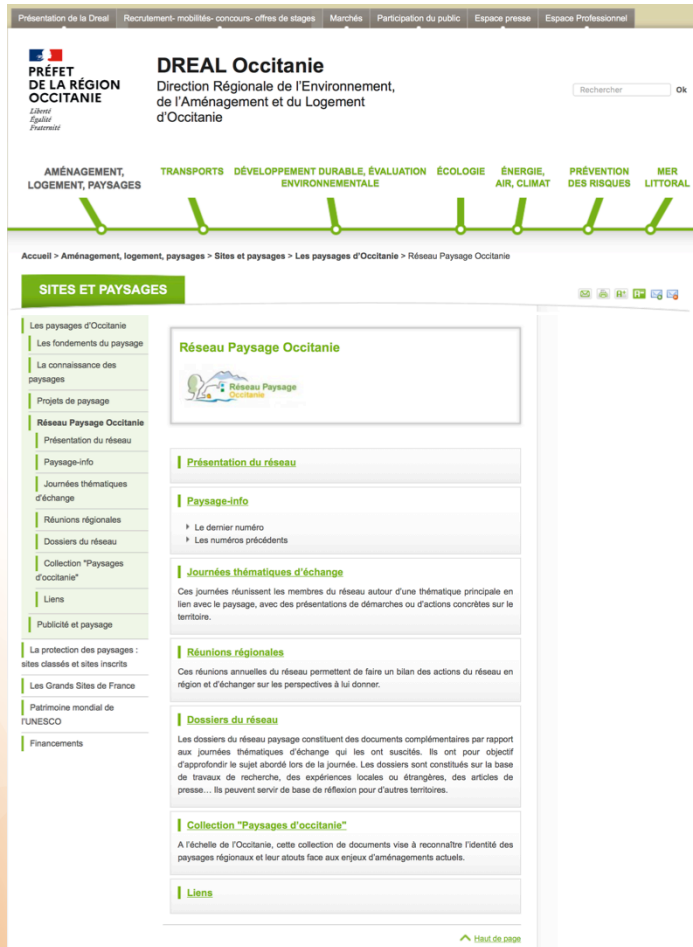


Les paysages, ressources pour la transition énergétique – Réseau Paysage d'Occitanie

Agnès Legendre, Directrice, paysagiste, urbaniste OPQU, CAUE de l'Ariège
Eric Pelloquin, Directeur de l'énergie et de la connaissance, DREAL Occitanie



Un site internet



Sommaire

- Actualité du Réseau Paysage
- Flash actualité
- Zoom sur...
- Animation, manifestation colloque...
- À lire, à voir, à découvrir...

Le mot du directeur régional

Ce numéro 37 de paysage-info est l'occasion de souligner la place du paysage dans les politiques publiques portées par le ministère de la Transition écologique en Occitanie.

Le paysage, à l'interface des différentes politiques sectorielles, amène à une réflexion sur la transversalité de l'action publique, à tous les niveaux, international, européen, ou régional.

Malgré la pandémie actuelle, l'engagement autour de cette politique du paysage porté par le Réseau Paysage Occitanie reste intact, comme le prouvent les publications réalisées et les animations prévues.

Bonne lecture.

Le directeur régional
Patrick BERG

Flash actualité

Lancement du nouvel appel à projet plan de paysage 2021

Pour la septième fois depuis 2013, le ministère de la Transition écologique vient de lancer l'appel à projet « plan de paysage », qui vise à aider des territoires désireux de s'engager dans cette démarche en lien avec une problématique paysagère spécifique ou au travers de la transition énergétique, comme en 2020. La remise des candidatures est fixée au 28 juin 2021. Pour plus de précisions sur les dossiers à constituer:

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/youris/objectif-paysages>

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/youris/plan-de-paysage>

Rencontre des services de la Région Occitanie

Suite à la journée régionale de novembre dernier, un échange a eu lieu début février 2021 entre les pilotes du Réseau Paysage Occitanie et plusieurs directions techniques de la Région Occitanie afin de croiser les regards sur les pratiques en matière de pratique paysagère dans les politiques publiques. Ce premier échange technique ouvre la voie à un renforcement des collaborations possibles entre nos structures respectives, notamment au travers du « pacte vert » engagé par la Région Occitanie.

Actualité du Réseau Paysage Occitanie

Les paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition énergétique

Fruit d'un travail approfondi des CAUE d'Occitanie, basé sur les objectifs d'une région à énergie positive, cette nouvelle plaquette met le paysage au cœur de la transition énergétique, s'inscrivant ainsi dans la collection Paysages d'Occitanie qui compte déjà deux autres plaquettes thématiques. Une édition papier de cette plaquette est en cours d'impression et sera largement distribuée, via les CAUE, aux acteurs du territoire, collectivités, administrations et porteurs de projets.

Le paysage est abordé ici sous un angle positif, facilitateur, pouvant constituer la base d'un projet de transition énergétique concerté et porté par les acteurs du territoire.

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/youris/lb99u>



Un journal du réseau

Avec l'appui technique de :



Les paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition énergétique

Face au dérèglement climatique, à l'épuisement des énergies fossiles et aux risques liés au nucléaire, la nécessité de réduire nos consommations et de faire évoluer notre système énergétique est largement partagée par les acteurs publics et privés. Pour autant, les défis de la sobriété, de l'efficacité et du développement des énergies renouvelables, qui conduisent à passer d'une production centralisée à une production d'énergie répartie sur le territoire, rentrent parfois en conflit avec les perceptions des paysages. Considérer ces derniers comme une ressource pour des stratégies énergétiques plus territorialisées, permet d'inscrire la transition énergétique dans une trajectoire plus respectueuse des spécificités des territoires d'échelle locale.



Collection Paysages d'Occitanie / Avril 2021
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie
Les CAUE d'Occitanie



La transition écologique appelle à de nouveaux paysages

La transition écologique nous oblige à sortir de l'énergie facile, en relevant à la fois le défi de la sobriété et de l'efficacité énergétique, mais aussi celui de la production d'énergies renouvelables. **L'enjeu est de passer d'une production d'énergie « centralisée » à une production d'énergie « localisée » et répartie au sein des paysages.**

Les modifications de nos modes de vie s'inscrivent d'ores et déjà dans nos paysages, lesquels sont un héritage dont nous avons collectivement la responsabilité et dont l'évolution doit être accompagnée.

Le paysage, une ressource plus qu'une contrainte

Au regard de la sobriété énergétique, **nos manières d'aménager et de planifier l'espace méritent d'être revues en profondeur**, tant ces dernières ont jusqu'alors été relativement inefficaces : dispersion de l'habitat, désertion des centres-bourgs, éloignement des commerces, disparition de terres agricoles ou d'espaces naturels. **La production d'énergies renouvelables doit désormais être prise en compte dans nos projets d'aménagement** et devra s'intégrer aux documents de planification.

Le paysage peut constituer une ressource territoriale majeure au service de la transition énergétique. Territoire physique et sujet de représentations, il est le résultat d'un processus d'appropriation, un espace perçu et vécu qui peut être approché sous plusieurs angles :

- **une ressource de nature** : support de biodiversité, écosystèmes ou agro-écosystèmes,
- **une ressource économique** : attractivité résidentielle et touristique, support de production,
- **une ressource sociale et culturelle** : bien être et santé des populations, attachement et sentiment d'appartenance, source d'inspiration et sujet de représentation,
- **une ressource politique** : bien commun, possible support du débat public.

C - Chaufferie bois collective à Saint-Germain-du-Bel-Air (Lot), Architecte : Patrice Bosc © SYVED du Lot.



C D

Pourtant, le paysage apparaît souvent comme une contrainte, une composante de plus à intégrer dans le cadre des études d'impact. Le manque d'implication ou d'association des populations et de leurs élus dans les choix pour l'avenir de leur territoire conduit souvent les projets à l'échec ou à une nouvelle forme de banalisation des paysages.

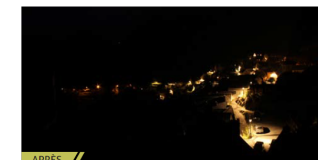
Le paysage comme outil de connaissance et de dialogue

Le paysage est une réalité et un projet à partager pour **aborder de manière synthétique et transversale un site ou un territoire**. En cela, il est intéressant à considérer dans le cadre d'un projet d'aménagement ou de création d'un équipement, comme :

- outil de **connaissance et de compréhension du territoire**,
- outil de **dialogue et d'échange**,
- finalité dans la réponse aux objectifs de **bonne insertion d'un projet dans un site donné**.



AVANT //



APRES //

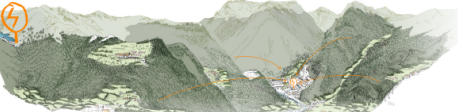
Reconversion d'un parc d'éclairage public, à Aulon, commune de la Réserve Internationale de Giel Etolié du Pic du Midi de Bigorre (Hautes-Pyrénées) © Léa Salmon-Legagneur.

D - Centrale hydroélectrique et «Plus beau Village de France ®» se côtoient dans la vallée sauvage du Tarn, à Brousse-le-Château (Aveyron).

Avec l'appui technique de :



Analyse de la stratégie de production, Plan de Paysage de la Transition Énergétique et Climatique (PTEC) du PNR des Pyrénées Ariégoises. © groupement EMF Estud Mari Franck et CSB Environnement



Identifier et comprendre la ressource paysagère des territoires

Définir les enjeux paysagers de la transition énergétique du territoire en s'appuyant sur la caractérisation de leur diversité paysagère.

Objectifs et ambitions

- **Considérer le paysage comme une valeur de synthèse** permettant d'associer les différentes composantes et dimensions du territoire : social, géographique, écologique, etc.
- **Caractériser et appréhender les ressources du territoire** (zones de paysages actuels et hérités (agriculture, architecture, culture, etc.) pour mieux imaginer les paysages énergétiques de demain.
- **Élargir la démarche locale de projet** en la restaurant dans un **cadre plus global** (échelle départementale, entité paysagère, etc.).
- **Impliquer la population** au plus tôt pour identifier ce qui fait la valeur des paysages locaux.
- Mobiliser davantage le paysage dans tous les documents depuis les phases de prospectives et de diagnostic jusqu'à l'élaboration du projet énergétique territorial.

Points de vigilance et leviers d'action

- Considérer que **l'identification des ressources spécifiques issues de la diversité locale des paysages** confère la dimension territoriale des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), quand ils existent, en **spécifiant notamment leurs données chiffrées**.

- **Mobiliser les atlas de paysages**, documents de connaissance qui contiennent des données analytiques (perceptions, relief, urbanisation, etc.) pour extraire les potentialités de développement énergétique de chaque typologie locale de paysage.
- **Actualiser et approfondir les atlas de paysages** en y incluant un volet sur les enjeux énergétiques.

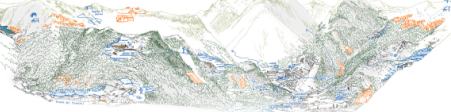
Acteurs à mobiliser

- **Un groupe de travail local à créer** qui sera associé au pilotage de l'ensemble de la démarche et composé :
 - d'élus et d'acteurs institutionnels (Département, Région, DRAC, ORSA, DDT(M), UDAP, etc.)
 - de techniciens (CAUE, PNR, Paysan(s), Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement, ALEC, chambres consulaires, etc.).
 - d'un groupe citoyen (Associations, collectifs citoyens, habitants, etc.)
- **Une équipe pluridisciplinaire** en charge de l'élaboration de l'étude paysagère, regroupée autour d'un paysagiste-concepteur et d'un chargé de mission énergie, intégrant des compétences complémentaires (concertation, urbanisme, architecture, agronomie, sociologie, etc.).

- **Potentialités de développement énergétique d'une unité paysagère**. Voir diagramme annexé de l'Atlas des paysages des Hautes-Pyrénées.
- **Lecture de paysage à destination des élus par le CAUE à la Rivolière (Gard)**.



Prospection sur les futurs possibles, PTEC du PNR des Pyrénées Ariégoises. © groupement EMF Estud Mari Franck et CSB Environnement



Construire et partager une stratégie énergétique locale et spatialisée

Co-construire une stratégie énergétique avec la population et les acteurs locaux, en faisant appel à la sensibilité collective, pour imaginer le futur paysage.

Objectifs et ambitions

- Aboutir à l'expression d'un paysage voulu qui **fasse sens auprès de la population**.
- Définir une **stratégie énergétique globale à l'échelle d'un territoire de projet**. Les micro-communautés démontrent la compétence d'urbanisme sont particulièrement pertinentes.
- **Spécialiser les données chiffrées des PCAET** en indiquant où et comment concrétiser leurs objectifs et **en matérialisant leurs plans d'actions dans le paysage** quotidien des populations.
- S'appuyer sur la démarche paysagère pour éviter la sectorisation du territoire et les positions excessives des « pro » et des « anti ». Une **approche globale** doit favoriser l'émancipation de l'intéressé général par rapport à l'intérêt particulier.

Points de vigilance et leviers d'action

- Bien commun, le paysage est un **support vivant pour une réflexion collective**. Il permet d'activer un **volet chargé de mission énergie**, intégrant des compétences complémentaires (concertation, urbanisme, architecture, agronomie, sociologie).
- En s'ancrant dans la vie de tous les jours, l'approche par le paysage permet :
 - de **répondre point par point aux blocages récurrents** associés aux habituelles apories en compte des enjeux uniquement fondés sur des mesures techniques.

Carte H- Consultation de la population : cartes postales 2049 (extraits du PTEC du PNR des Pyrénées Ariégoises) : propositions de transcription du paysage « élus et du paysage renouvelé » (Atlas) © groupement EMF Estud Mari Franck et CSB Environnement



Transcription des enjeux de la stratégie habitants, PTEC du PNR des Pyrénées Ariégoises. © groupement EMF Estud Mari Franck et CSB Environnement



Définir les sites d'implantation des projets de production d'énergies renouvelables en cohérence avec le paysage

Au regard des spécificités du territoire et de la stratégie, identifier les sites les mieux adaptés pour accueillir les projets ENR.

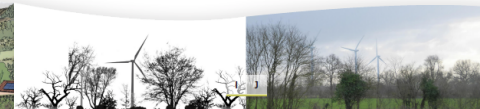
Objectifs et ambitions

- **Évaluer le potentiel d'accueil du foncier au regard des composantes du territoire** (perceptions, activités, habitat, espaces naturels, rivières, etc.) dans l'objectif d'inscrire harmonieusement les projets ENR dans le paysage.
- Être en capacité d'accueillir, de négocier et de **choisir les opérateurs adaptés aux ambitions locales**, en proposant des lieux pré-identifiés.
- Mettre les projets ENR **au service des enjeux d'évolution du paysage** (sites qui recueillent de friches urbaines ou industrielles).
- Favoriser des projets qui permettent d'**aplanir les surfaces et de conforter des usages existants** (compter par exemple une activité agricole ou industrielle par un projet ENR) ou d'associer de nouveaux usages.

Points de vigilance et leviers d'action

- Être attentif à ce que les propositions des porteurs de projets et notamment des développeurs soient **compatibles avec la stratégie locale et les paysages sensibles**.
- **Décliner et traduire la stratégie ENR** dans les documents d'urbanisme : rapport de présentation, plan d'aménagement et de développement durable (PADD), règlement graphique et écrit, zonage du PLU, etc.

I - L'économie énergétique dans la Thozanais, APD des étudants de l'ENSA 2014 © Dorian Guillemin - Bouvier Olympe - Chausset Léo - Rousseau Adrien.



Analyse des impacts de la production photovoltaïque, PTEC du PNR des Pyrénées Ariégoises. © groupement EMF Estud Mari Franck et CSB Environnement



Installer un dispositif de production d'énergies renouvelables dans le paysage

Concevoir et dessiner finement un aménagement paysager inscrit dans le contexte humain, environnemental et paysager du site.

Objectifs et ambitions

- **Mettre en évidence** dans le cadre d'une étude paysagère locale, les **enjeux à l'échelle parcelaire** (perceptions, topographie, végétation, architecture, etc.).
- **Concevoir un projet** qui s'inscrive de façon cohérente dans l'environnement naturel, architectural et paysager du site.
- **S'accorder collectivement** sur le projet avec la population et l'ensemble des acteurs locaux :
 - conception du projet et rédaction des documents ;
 - suivi et réception des travaux.
- **Impliquer l'ensemble des acteurs locaux** tout au long de l'élaboration du projet et de sa réalisation afin de créer des conditions favorables à son appropriation.

Points de vigilance et leviers d'action

- **S'assurer que le projet s'appuie sur les spécificités du site** en veillant à ce qu'il s'inscrive dans la composition paysagère existante. Dans ce sens, ne pas toujours chercher à le dissimuler.
- **Soligner les aménagements concrets** : architecture des bâtiments ou équipements d'exploitation, nature des clôtures, aspects des clôtures, raccordement, etc.)
- **Anticiper l'évolution et la gestion des abords du site de projet**. S'assurer de la maîtrise des éléments qui contribuent à la bonne insertion des équipements dans le paysage (végétation, topographie, etc.) et à la proximité du périmètre opérationnel.

K - Démarche du terroir d'Ossone, à Gavarnie-Gèdre (Hautes-Pyrénées) © Hervé Gato - Parc national des Pyrénées.

L - Installation photovoltaïque sur un bâtiment d'élevage équipé en zone rurale du Parc national des Pyrénées à La Courbe (Ariège).



Avec l'appui technique de :

